

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

Rue de las Cámaras n. 34.

## Almanach Français.

Mercredi 24. — (1794.) Prise d'Aix la Chapelle par le général Hoty, contre les Autrichiens.

(1813.) Combat d'Alimbourg par le général Lefebvre contre les Prussiens.

La Louise Marie est attendue au premier jour du Hâvre

## MONTEVIDEO.

23 Septembre 1845.

### DECLARATION DE BLOCUS ADRESSEE PAR LES PLENIPOTENTIAIRES DES PUISSANCES MEDIATRICES, AU MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES A BUENOS-AYRES.

Montevideo, le 18 septembre 1845.

Les plénipotentiaires soussignés ont reçu pour mission de rétablir la paix entre les républiques de la Plata, en assurant la parfaite et absolue indépendance de l'Etat de l'Uruguay. Tel est le vœu exprimé des traités de 1828 et de 1840, signés par le gouvernement de Buenos-Ayres et à la conclusion desquels les gouvernements des soussignés ont pris une part plus ou moins directe. Or, la guerre que Buenos-Ayres poursuit contre l'Etat de l'Uruguay est ouvertement contraire à son indépendance, puisqu'elle a pour but public de lui imposer par la force un changement de gouvernement. D'un autre côté, cette guerre sans aucun but national ni légitime, mais cause de ruine et d'extermination pour l'Uruguay, n'est guère moins désastreuse pour les autres Etats de la Plata, et devient par cela même la source de grands dommages pour les nations commerçantes de l'Europe et de l'Amérique, particulièrement pour celles que les soussignés ont l'honneur de représenter. Le devoir impérieux, aussi bien que l'intérêt légitime, des gouvernements des soussignés ne leur permettait donc pas de laisser se prolonger d'avantage cette guerre qui n'a déjà duré que trop longtemps.

Les soussignés avaient d'ailleurs pour instructions d'obtenir, s'il était possible, la pacification de la Plata, par des négociations amiables, et, pendant la plus grande partie de leur séjour à Buenos-Ayres, ils ont, soit séparément, soit de concert, épuisé tout ce que les communications amicales et confidentielles semblaient leur offrir de moyens de conciliation, dans l'espoir de faire naître chez le gouvernement, à cet égard, des sentiments semblables aux leurs. Peut-être même, dans leur vif désir de réussir par cette voie, s'y sont-ils quelquefois avancés au delà de ce que leur permettaient leurs instructions et se sont-ils exposés ainsi à faire peser sur eux une grave responsabilité. Mais le gouvernement de Buenos-Ayres, tout en prodiguant les assurances de son amour de la paix et de son respect pour l'indépendance de l'Uruguay, a constamment repoussé ou éludé toute proposition tendant à la cessation de la guerre et n'a pas discontinué un seul instant ses

efforts pour soumettre la République Orientale à ses volontés.

Il devenait alors du devoir absolu des soussignés de notifier officiellement au gouvernement de Buenos-Ayres, les justes exigences des puissances médiatrices.

Cependant leur première communication officielle s'est bornée à une demande de suspension d'hostilités. Cette demande, dictée par les sentiments de l'humanité et fondée sur les usages internationaux, était du reste essentiellement préliminaire et tendait à rendre la conclusion des négociations moins urgente, en arrêtant l'effusion du sang; elle laissait ainsi la porte ouverte à la reprise des communications amicales et confidentielles. Mais le gouvernement de Buenos-Ayres s'y est refusé.

Ce n'est qu'à la suite de ce refus que les soussignés, perdant tout espoir de réussir par la seule persuasion, ont dû adresser au gouvernement de Buenos-Ayres des sommations de plus en plus pressantes, de rappeler les forces de terre et de mer avec lesquelles il attaquait l'indépendance de l'Uruguay. Mais ces sommations elles-mêmes ayant été péremptoirement repoussées et les hostilités contre la République Orientale ayant au contraire pris un nouveau degré d'activité, les soussignés se sont vus dans la nécessité de profiter des passages qu'ils avaient demandés, pour quitter Buenos-Ayres.

Pendant ce temps et un peu avant leur départ, ils avaient appris que l'escadrille de Buenos-Ayres, moullée devant le port de Montevideo, avait reçu l'ordre secret de se retirer. Cet ordre ne pouvait pas être considéré comme un acquiescement à leur demande, puis, qu'elle avait été repoussée de la manière la plus péremptoire. Il y avait même tout lieu de supposer que l'escadrille était destinée à continuer autre part une résistance armée à leurs justes prétentions. Cependant ils voulurent voir dans cet acte tardif du gouvernement de Buenos-Ayres le signe d'une disposition à céder, au moins de *facto*, et ils cherchèrent à se persuader que le rappel, également sous forme secrète, de l'armée d'invasion de l'Uruguay n'était pas impossible. Ils invitèrent donc les amiraux commandant les forces navales de leurs gouvernements, à ne mettre aucun obstacle au départ de l'escadrille, sous la condition unique, (et si bien justifiée par l'incertitude des événements) qu'elle rendrait ceux de leurs nationaux qui se trouvaient à bord. Mais, au moment de l'arrivée des soussignés à Montevideo, l'escadrille s'y trouvait encore moullée. Elle avait refusé de se soumettre aux exigences des amiraux concernant les sujets de leur nation. Le délai fixé pour son rappel était expiré, sans que le gouvernement de Buenos-Ayres eût fait la moindre concession. Malgré cette réunion de circonstances, les soussignés étaient pourtant disposés encore à laisser s'éloigner cette escadrille, sous la condition indiquée, lorsqu'elle a tout à coup cherché à l'é luder, en mettant à la voile, sans aucune explication. Cette tentative impardonnable et heureusement infructueuse, a déterminé sa détention immédiate. Les soussignés d'ailleurs, en adoptant cette mesure à l'occasion d'un procédé sans excuse et dans la prévision de plus en plus probable de projets de résistance ou même d'agression, ont donné une nouvelle preuve de leur modération et de leur équité, en faisant reconduire à Buenos-Ayres les équipages du pays.

Depuis plus d'un mois que ces derniers faits ont eu lieu, les soussignés, s'obstinant toujours et malgré tout à espérer que le gouvernement de Buenos-Ayres finirait par se convertir à des idées plus conformes à la raison et à la justice, se sont abstenus de tout moyen de contrainte direct à son égard et se sont bornés à prendre sur les côtes de la République Orientale des mesures propres à interdire les communications entre lui et son armée d'invasion. Mais comment cette persévérance de leur part dans un système de modération aussi gratuit, at-elle été récompensée?

En possession depuis longtemps de pouvoirs extraordinaires, qui n'ont laissé subsister dans la province de Buenos-Ayres et la plus grande partie de la rive droite de la Plata, aucune des garanties de la liberté civile et politique, occupant sur la rive gauche de ce fleuve la presque totalité de la République Orientale avec une armée qui y domine violemment, militairement et sans autre loi que la force, le gouvernement de Buenos-Ayres ne saurait repousser la responsabilité d'aucun des faits qui ont lieu dans les pays soumis à de tels régimes. Il est à la connaissance de tout le monde que partout où s'étend le pouvoir du gouvernement de Buenos-Ayres, rien en matière de législation, de guerre, d'administration, de justice civile, commerciale et même ecclésiastique, de presse, etc. ne se fait, ne s'imprime, ne se dit, en quelque sorte, que par ses ordres ou avec sa permission.

Or, en commençant par la République Orientale et sans récapituler les spoliations et les cruautés de l'armée de Buenos-Ayres, qui, depuis le commencement de la guerre, ont excité l'indignation du monde civilisé; sans discuter cette épithète de *sauvage* donnée aux gens qu'on dépouille et qu'on égorge, non plus que les qualifications d'*unitaires* et de *fédéraux*, transportées dans un pays où les partis qu'elles désignent n'ont jamais existé et où par conséquent elles ne peuvent servir que de prétextes à des assassinats; sans insister enfin sur le fait encore récent et peu connu, quoique trop certain, malheureusement, de l'atroce massacre commis de sang-froid, après la bataille d'India-Muerta, sur un millier de prisonniers de guerre, que s'est-il passé dans la République Orientale, depuis que les soussignés se sont retirés à Montevideo?

Sur le simple blocus par les bâtimens de l'escadre combinée des ports de cet Etat occupés par les troupes buenos-ayriennes:

On a fait interner par la violence les sujets paisibles des deux puissances médiatrices établis sur la côte, les forçant d'abandonner ainsi, à la merci de la soldatesque, toutes leurs propriétés;

On leur a refusé, aussi bien qu'à leurs compatriotes habitant l'intérieur, des passe-ports pour sortir du pays, et une mort immédiate a menacé ceux qui tenteraient de s'échapper.

On a été jusqu'à contraindre un grand nombre d'entre eux, par la terreur et des menaces trop souvent suivies de violences, à signer des protestations et à demander des armes contre le gouvernement de leur patrie.

On a renvoyé le consul français de Maldonado, acte contraire aux usages aujourd'hui suivis, même en tems de guerre, chez tous les peuples un peu civilisés;

On a éteint et brisé le phare de l'île de Flores (rétabli par le gouvernement de Montevideo, depuis qu'il en a repris possession) dans le dessein de multiplier les dangers sur une côte déjà fort difficile ;

On avait prouvé d'avance au surplus qu'on ne respectait pas même les naufragés ! Les équipages de bâtiments marchands qui venaient de périr, avaient été dépouillés et retenus prisonniers ;

Enfin, lorsque l'escadre combinée s'est présentée devant la Colonia pour aider à remettre cette ville entre les mains du gouvernement Oriental, la garnison chargée de la défendre pour le gouvernement de Buenos Ayres, en a expulsé sans pitié la malheureuse population, accablant surtout les étrangers d'outrages et de mauvais traitements, a forcé et pillé les maisons désertes, puis y a mis le feu avant de prendre la fuite !...

De tels faits, dont la plupart ne se reproduisent plus aujourd'hui que chez quelques tribus sauvages et dont le dernier semble se rattacher à un système général de ruine et de dévastation trop bien suivi par le gouvernement de Buenos Ayres dans la République Orientale, n'ont pas besoin de commentaires.

Si, sur l'autre rive de la Plata, la Confédération Argentine n'a point été, dans ces derniers temps, le théâtre de violences aussi révoltantes que la République Orientale, il n'est pas moins certain que le gouvernement de Buenos Ayres, sur son pauvre territoire, loin de se montrer disposé à entrer enfin dans les voies de la conciliation et du droit, a continué au contraire de manifester les tendances les plus hostiles et même de commettre une foule d'actes, qui dans tout autre pays, exciteraient la plus vive indignation.

Ainsi les journaux du gouvernement de Buenos Ayres n'ont point cessé de diriger contre les intentions des puissances médiatrices et la conduite de leurs plénipotentiaires, les accusations les plus injurieuses, aussi bien que les plus contraires à la vérité et même à l'évidence des faits : représentant une médiation pacifique et désintéressée comme une intervention hostile et ambitieuse ; les tentatives de conciliation comme de perfidies ; les arguments de droit comme des exigences arbitraires ; la demande de l'exécution des traités comme la négation des traités ; enfin les mesures de contrainte, provoquées par une résistance injuste, comme des violences sans motifs. De telles calomnies ne sauraient avoir d'autre but que celui d'égarer l'opinion publique et de pervertir les dispositions naturellement bienveillantes et amicales des populations de la Plata, pour y faire succéder une haine insensée contre les étrangers, qui, par une réciprocité d'avantages si heureuse pour tous, apportent ici, en retour de l'hospitalité et des produits naturels du pays, leurs capitaux, leurs bras, leur industrie et leurs arts.

Dans l'assemblée qu'on nomme *Salle des Représentants*, et en s'inspirant des communications du gouvernement, il a été tenu un langage plus violent encore que celui des journaux contre les puissances médiatrices, leurs plénipotentiaires et leurs sujets, et ce langage a été sur la place publique l'occasion des menaçantes acclamations de la police.

Cette police, à la tête de laquelle se trouve une association fameuse par une foule de faits sinistres, déchire les papiers de sûreté qui sont délivrés aux étrangers par les consuls, puis, sous le prétexte qu'ils n'ont pas de papiers, arrête et incorpore dans les troupes de Buenos Ayres ces mêmes étrangers, depuis les enfants jusqu'aux vieillards, ainsi qu'elle le fait pour la population du pays.

Si des étrangers sollicitent d'elle des passeports pour se dérober à son oppression, elle rejette ou élude leur demande, selon qu'elle croit ou non devoir déguiser ses projets à l'égard de chacun d'eux. Des passeports ont été refusés à des femmes pour aller rejoindre leur mari, à des enfants pour aller retrouver leurs parents.

Profitant au milieu de tout cela de l'effroi qu'inspirent la vue de ces actes arbitraires et plus encore le souvenir de récents et atroces assassinats, dont elle, si active et si habile, n'a pas su découvrir les auteurs, elle fait

signer par des étrangers des pétitions à sa louange et en opposition à leurs propres gouvernements.

Enfin, par un décret daté d'il y a quelques jours, le gouvernement de Buenos Ayres vient d'interdire, sous les peines qu'il lui plaira d'infliger, toute communication entre le territoire de la Confédération Argentine et l'escadre combinée des puissances médiatrices. Cette mesure, déjà si peu motivée et si provocante, lorsque l'escadre n'a encore usé d'aucun moyen coercitif sur les côtes de Buenos Ayres, acquiert un haut degré de gravité, si on la rapproche de deux mesures analogues antérieurement adoptées à l'égard des simples bâtiments de commerce. 1<sup>o</sup>. Depuis un an à peu près des opérations commerciales et des expéditions maritimes dans les fleuves intérieurs du pays, entreprises à Buenos Ayres même et de l'aveu du gouvernement, ont été interrompues brusquement et avant leur achèvement par l'interdiction mise à la sortie de ces fleuves. 2<sup>o</sup>. Dans les commencements de la présente année, l'entrée de Buenos Ayres a été défendue à tous les bâtiments qui auraient touché à Montevideo, et cela avec la même brusquerie, et sans distinction de la provenance plus ou moins lointaine de ces bâtiments, ni de l'impossibilité plus ou moins complète où ils auraient été de connaître l'obstacle qui venait s'opposer à leurs opérations. Or, sans discuter ici la question de savoir jusqu'à quel point le gouvernement de Buenos Ayres était autorisé à prendre ces deux mesures, contraires non seulement aux intérêts des états étrangers et éloignés d'Europe et d'Amérique, mais aussi à ceux de plusieurs états voisins ayant comme lui des droits tout spéciaux à la navigation de la Plata et de ses affluents, il est certain du moins que ces deux mesures sont, par leurs seuls effets rétroactifs, absolument contraires à tous les principes de l'équité. Aussi, les sous-signés croient-ils de leur devoir de faire (jusqu'à ce qu'ils aient pu en référer à leurs gouvernements) les protestations les plus formelles contre des actes aussi arbitraires, ainsi que les réserves nécessaires pour assurer la conservation des droits de leurs nationaux à être complètement indemnisés par le gouvernement de Buenos Ayres. En attendant, de la combinaison des deux mesures en question avec celle qui interdit aux escadres alliées toute communication avec les côtes de la Confédération Argentine, il résulte, en fait, un blocus général et à peu près absolu de la Plata, de ses affluents et des divers pays situés sur les rives de ces fleuves, pour les bâtiments de guerre et de commerce des deux puissances médiatrices : blocus mis dans le seul dessein de nuire et au mépris de toutes les idées de justice et d'équité qui doivent présider aux relations entre les différens peuples.

Dans cet état de choses, les plénipotentiaires sous-signés ne se croient plus permis de persister d'avantage dans le système complet de ménagemens qu'ils ont suivi jusqu'ici et de différer encore l'exécution des instructions qu'ils ont reçues pour le cas de provocations beaucoup moins graves.

Le blocus de la province de Buenos Ayres par les bâtiments de l'escadre combinée, commencera donc quarante-huit heures après la remise de la présente déclaration à S. E. M. le ministre des relations extérieures, par l'entremise de MM. les chargés d'affaires des puissances médiatrices.

Les plénipotentiaires sous-signés ont l'honneur d'offrir à S. E. M. le ministre des relations extérieures les assurances de leur haute considération.

Le ministre plénipotentiaire L'envoyé extraordinaire et d'Angleterre, ministre plénipotentiaire de France,

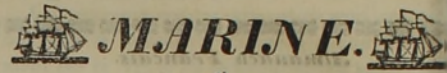
Signé : G. OUSELEY.

Signé : Baron DEFFAUDIS.

#### AVIS DU CAPITAINE DU PORT.

Un abus général s'est introduit dans la vente des navires, et dans le changement des pavillons étrangers en orientaux. Il faut que cet abus disparaisse afin que les ordonnances sur ces cas, ne soient point frustrées.

Conséquemment les intéressés sont prevenus que le bureau n'acceptera aucun document sur la vente en nationalisation quelconque de navires, sans une autorisation préalable du capitaine du port, afin que ce dernier puisse faire ce qui est prescrit par les ordonnances maritimes et par les résolutions de l'autorité. Sans cette formalité, les intéressés ne pourront prendre le permis respectif au bureau du timbre.



#### MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.  
Entrées du 23.

Ste Catherine, en 12 jours, brick sarde Fortuna, à ordre.

Buenos-Aires, brick de guerre brésilien Capiribi et une golette de la même nation.

De la rivière, diverses embarcations avec passagers.

#### AVIS DIVERS.

##### AU BARATILLO.

Graisse de porc, à 2 reaux la livre, 4 piastres 400 reis l'arrobe, rue du 25 août n. 165.

##### A VEDRE.

Les personnes qui voudraient acheter l'ouvrage complet des Mystères de Paris, pourront s'adresser chez Laguardère, relieur, rue de Solis, ou au bureau du "Patriote."

Le sieur Fertiau, cuisinier à bord de la frégate française l'AFRICAINNE, avant son départ pour France qui doit s'effectuer incessamment, désire pour sa satisfaction et pour celle de ses amis, donner connaissance qu'il n'a été consigné à bord de ladite frégate que par suite de la demande de son débarquement et non pour cause d'avoir abusé ni trompé la co finance, ni avoir manqué de probité envers M. l'amiral Lairé qu'il avait l'honneur de servir.

#### AVIS.

On prévient les personnes qui auraient des comptes avec le sieur Claude Roy, bijoutier, lequel a disparu de cette ville, qu'ils aient à se présenter chez François Roustan, nommé par M. le chancelier, gerant le consul général de France, pour liquider les affaires dudit sieur Roy.

S'adresser rue du Cerro, n<sup>o</sup> 171, près la place de la Police.

Une nourrice jeune et saine venant de perdre son nouveau-né, désirerait se placer. S'adresser, rue de la Convention, n<sup>o</sup> 41.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.